

Cercle de Silence

157^e
mardi 30 mars 2021
bulletin n° 90

SAVOIR ET AGIR POUR ACCUEILLIR LES MIGRANTS

Chaque mois, en France, des citoyens se réunissent silencieusement, pendant une heure, pour protester contre l'enfermement des sans-papiers dans les centres de rétention administrative et, plus généralement, contre les conditions d'accueil des migrants. Initié en 2007, à Toulouse, par le frère franciscain Alain Richard, les Cercles de silence se tiennent aujourd'hui dans près de 170 villes de toutes les régions.

A Tours, le Cercle de silence, organisé pour la première fois en mars 2008 à l'initiative de Chrétiens-Migrants, se maintient sans défaillir depuis 156 mois. Il réunit, actuellement, une vingtaine de personnes en moyenne, membres d'associations ou collectifs engagés dans l'accompagnement des migrants (Chrétiens-Migrants, Réseau Education Sans Frontières, Emmaüs 100 pour UN, Ligue des Droits de l'homme, Action des Chrétiens pour l'Abolition de la Torture, Amnesty International, Pastorale des Migrants, CCFD Terre Solidaire, Rencontres Entraide Protestante, CIMADE, Europe Écologie Les Verts, NPA, ATTAC, Collectif Palestine 37) ou simples citoyens soucieux du sort de leurs frères humains, quels qu'ils soient et d'où qu'ils viennent. Si le but premier de ce rassemblement mensuel est bien de protester contre les politiques migratoires inhumaines et indignes mises en place par les autorités locales, nationales ou européennes, en interpellant par une présence régulière sur la voie publique un public le plus large possible, le Cercle de silence s'est également fixé pour objectif de fédérer les forces en présence en resserrant les liens qui unissent les différents groupes et en soutenant leurs actions respectives. A l'appui de cette démarche, le besoin d'un support d'informations s'est rapidement imposé et a conduit à la création, en octobre 2013, du bulletin du Cercle de silence de Tours dont le numéro de ce mois constitue la 90^{ème} édition.

Le bulletin du Cercle de silence propose chaque mois des informations relatives à la situation des migrants dans le monde, en Europe, en France et en Indre et Loire, au travers d'articles repris de la presse nationale ou locale, de communiqués d'associations ou de textes spécifiquement rédigés, le plus souvent réunis autour d'une thématique définie. Sur la base des arguments présentés, soutenus aussi souvent que possible par des données chiffrées qui garantissent une certaine objectivité, la volonté des rédacteurs du bulletin est d'apporter des éléments de réflexion susceptibles de faciliter la compréhension, sinon la contestation, des discours officiels et de soutenir les actions mises en place pour accompagner au mieux les populations fragilisées, tout en défendant les principes de liberté, d'égalité et surtout de fraternité qui forment la base de nos valeurs communes. La vo-

cation du bulletin du Cercle de silence est donc d'informer les passants auxquels il est distribué lors des rassemblements mensuels, mais aussi les médias locaux et les différents réseaux qui en sont destinataires. Il se veut également un outil de partage et de soutien entre les personnes ou collectifs agissant en faveur des migrants, des sans-papiers ou des sans-abris.

La position du Cercle de silence de Tours est claire, nette et précise : il ne s'agit pas uniquement de protester contre les centres de rétention administrative ou les politiques migratoires mises en place par les Etats européens, mais, au-delà, de démontrer, pratiquement, qu'un autre positionnement sur le sujet est possible. Persuadés que l'inconditionnalité de l'accueil et de la mise à l'abri de celles et ceux qui se trouvent dans le besoin est un devoir tout à la fois moral, social et politique, les participants du Cercle de silence mènent, depuis des années et chacun à leur façon, individuelle ou collective, des actions concrètes visant à fournir aide et soutien, que ce soit au niveau administratif, matériel ou psychologique. Ils pallient ainsi les manques des pouvoirs publics, d'autant plus inacceptables qu'ils relèvent très souvent de manœuvres politiciennes et s'inscrivent dans une violation manifeste des dispositions légales en la matière. La consultation des différents bulletins publiés depuis plus de six ans permet de constater cet état de faits si flagrant que chacune de nos publications pourrait porter le titre du numéro 53 (février 2018) : *"Dix ans de combat : l'Etat opprime, les citoyens défendent"*. Ce n'est pas un hasard si les mots les plus souvent rencontrés dans ces titres sont "accueil" et "solidarité", tant la volonté assumée du Cercle de silence est de dépasser le strict cadre de la dénonciation pour valoriser et encourager l'action concrète. Si, au grès de l'actualité, les bulletins se sont faits l'écho de manquements et dysfonctionnements dont la répétition pourrait sembler désespérante (entre autres : *"L'irresponsabilité des responsables"* - bulletin n°8, mai 2014 ; *"Migrations : une démission morale de toute l'Europe"* - bulletin n°32, mai 2016 ; *"Politique migratoire... le pire est-il déjà là ?"* - bulletin n°66, mars 2019), ils permettent aussi de mesurer l'efficacité d'initiatives dont il est par ailleurs possible de suivre le développement, tels

Emmaüs 100 pour UN, qui vient de fêter ses dix années d'existence, ou encore la Table de Jeanne-Marie (*"Accueil des migrants : les citoyens se mobilisent"* - bulletin n°36, septembre 2016 ; *"Solidarité avec les exilés... Tous acteurs"* - bulletin n°38, novembre 2016 ; *"Comment continuer à faire émerger le meilleur"* - bulletin n°67, avril 2019).

Les douze bulletins de 2020 témoignent de ce positionnement qui se situe au point d'équilibre entre critique et proposition, entre dénonciation du rejet meurtrier dont sont victimes les exilés de la part de l'ensemble des Etats européens et soutien des initiatives susceptibles d'inverser ou d'atténuer cette funeste tendance.

L'année, on le sait a été marquée par une crise sanitaire liée à une épidémie virale sans précédent qui est loin, malheureusement, d'être terminée. Celle-ci n'a fait qu'accroître les difficultés rencontrées par les migrants qui subissent les violences successives du déracinement de leur pays d'origine, quitté sous la contrainte afin de fuir la misère, l'oppression ou la mort, et du rejet des Etats qui usent à leur égard, malgré leur parcours d'exil particulièrement éprouvant, de brutalité policière ou administrative en lieu et place de l'hospitalité qui devrait leur être spontanément offerte. Les bulletins de l'année 2020 révèlent cette situation honteuse et inacceptable qui perdure tout à la fois aux frontières de l'Europe (violences racistes à la frontière gréco-turque - N°78, encampement des populations en Grèce - n°79 & 81, morts en Méditerranée - n°83, torture en Lybie - n°83, refoulement des migrants à Malte - n°84), sur le territoire national (conditions d'accueil dans les CRA - n°78 & 79, enfermement des mineurs - n°81 & 82, entraves de certains maires à l'action solidaire - n°84) ou dans le département (expulsion des mineurs du Plan B - n°76 & 77, pressions contre certaines associations d'aide aux migrants - n°79, persécutions administratives - n°87). Dans le même temps, l'urgence sanitaire a contraint les autorités à mettre en place des mesures d'accueil exceptionnelles qui vont dans le sens de ce que les associations réclament depuis des années (bulletin n°79) et dont celles-ci demandent désormais la pérennisation. Cela

prouve que les moyens accordés à l'accueil et à l'hébergement des migrants dépend avant tout d'une volonté politique et qu'il est possible, comme le réclame le Cercle de silence (bulletin n°86), de changer, à ce sujet, de paradigme. Nombreuses sont du reste les voix de personnalités de l'administration ou de la société civile à se faire entendre dans ce sens, apportant analyses et propositions (bulletins n°76 & 86) afin que l'hospitalité, primordiale qualité de notre humanité, prévale sur des enjeux de pouvoir à fort relent électoraliste. En Indre et Loire, certains signes encourageants se font sentir sur ce point et il semble que les demandes des associations soient mieux entendues par la Préfecture ou la nouvelle Municipalité (bulletins n°82, 85 & 86). Depuis le début de la crise sanitaire, la solidarité citoyenne, mise en place de longue date, n'a pas faibli, y compris pendant le confinement, mais s'est au contraire renforcée (bulletins n°79, 85 & 86). Force de propositions, les associations et collectifs engagés dans l'accompagnement des populations les plus fragilisées ont une connaissance pratique des réalités et des besoins quotidiens de celles-ci et ne demandent qu'à les partager avec les pouvoirs publics, sous réserve qu'ils soient prêts à assumer leurs obligations et responsabilités.

Où se réfugier lorsqu'on a tout perdu ? C'est la question sans doute que se posent chaque jour les 80 millions de migrants dispersés à travers le monde. Trois mille d'entre eux ont perdu la vie au cours de l'année passée en tentant de trouver un lieu où il leur serait possible de vivre dignement en Europe. Chacun, en tant qu'humain, se doit de les accompagner dans cette quête. Chacun doit en prendre sa part, pour reprendre le titre du film de Damien Mansion, consacré, en partie, à Rose-Marie Merceron, figure emblématique de l'engagement citoyen local, décédée le 13 février 2020, à 82 ans (bulletin n°77). Comme un modèle ou un exemple, le souvenir de son énergie et de son opiniâtreté est un encouragement pour toutes celles et ceux qui, au sein du Cercle de silence ou ailleurs, ont compris depuis longtemps qu'on se sauve aussi soi-même en tendant la main à l'autre.

Cercle de silence de Tours, mars 2021

Un havre de paix à Nantes pour les familles exilées

La pastorale des migrants du diocèse de Nantes vient d'ouvrir un accueil de jour pour les personnes exilées et leurs enfants. Où tout a été pensé comme une maison. L'Abri des familles est la première structure lancée par la Pastorale des migrants. Mais le diocèse de Nantes avait déjà ouvert le Logis Saint-Jean, un accueil de jour pour hommes à la rue. Avec les protestants et les orthodoxes, il a créé l'association œcuménique *L'accueil d'abord*, qui abrite 16 familles migrantes sans hébergement. Le diocèse, confronté à plusieurs reprises au "squat" de lieux d'Eglise, est en discussion avec la mairie et la préfecture pour éviter une *"expulsion sans relogement"* de la Maison du peuple, un ancien collège catholique du centre-ville de Nantes, occupé notamment par des familles exilées, voué à un programme immobilier.

source : Florence Pagneux - La Croix, 28 janvier 2021

A Calais, l'Eglise catholique unit ses forces pour les exilés

Dans une déclaration commune, mercredi 3 mars, Mgr Olivier Leborgne, évêque d'Arras, et Véronique Fayet, présidente du Secours catholique, lancent un appel aux pouvoirs publics. *« Faire la file dans le froid pour manger. Marcher 3 kilomètres pour aller aux toilettes ou se rendre à la navette pour prendre une douche. Cacher ses effets personnels dans un bosquet. Se cacher, dormir dans une tente en sachant que la police viendra vous déloger. Est-il concevable d'infliger cela à des êtres humains ? (...) Au regard des principes républicains comme de notre foi (...), nous demandons aux pouvoirs publics de décréter un moratoire immédiat sur les expulsions de lieux de vie, d'ouvrir des lieux couverts d'accès aux services de base ; d'ouvrir des dispositifs de mise à l'abri. »*

source : Youna Rivallain - La Croix, 04 mars 2021

Maison de l'hospitalité à Tours

« Un besoin »

Chrétiens-Migrants milite pour la création d'une maison de l'hospitalité, un projet qui figurait dans le programme d'Emmanuel Denis quand il n'était encore que candidat à la mairie de Tours. *« Pour le moment, c'est plus un concept qu'un bâtiment, mais il y a besoin des deux »*, estime l'association, partisan d'un *« changement radical dans notre vision de l'accueil des démunis. Il y a un humanisme qui se développe dans notre ville. Ce bâtiment serait la concrétisation de toutes les bonnes volontés coordonnées pour la prise en charge des sans-abri. On sent que la volonté politique est là. Sera-t-elle suffisante ? »* A l'hôtel de ville, le projet est à l'étude. *« Tours souhaite devenir une ville accueillante, et Rose-Marie Merceron était un symbole de la solidarité et de l'accueil »*, indique Emmanuel Denis. *« Pour le moment, on essaie de définir les objectifs et les fonctionnalités d'un tel lieu. Ensuite se posera la question de l'endroit. »* Sur l'îlot Vinci, cet ancien hôtel en friche près de la gare ? *« Il est trop tôt pour en parler »*, répond le maire de Tours. Dans l'opposition, l'ancien maire Christophe Bouchet estimait récemment qu'un tel projet ne serait *« pas une mauvaise idée, mais pas en centre-ville »*. Invité lui aussi à la messe en l'honneur de Rose-Marie Merceron ce samedi, Philippe Chalumeau défend l'idée de baptiser *« une rue ou un espace public »* au nom de la militante de Chrétiens-Migrants. *« C'était un exemple de solidarité. Elle mérite cette reconnaissance. Cela pourrait se faire au Sanitas, ce quartier où elle a œuvré et qui va, d'ailleurs, être réhabilité »*, dit le député. À Chrétiens-Migrants, *« on préférerait le square situé en face de notre local, allée de Luynes, où Rose-Marie a accueilli tant de familles, plutôt qu'une rue »*. Alors, bientôt un lieu "Rose-Marie Merceron" à Tours ? *« C'est une hypothèse »*, dit-on sobrement en mairie.

source : Julien Proult – Nouvelle République, 20 février 2021

Un projet en bonne voie

Pendant la campagne des dernières élections municipales à Tours, Emmanuel Denis et ses colistiers avaient à de nombreuses reprises évoqué la création d'une Maison de l'Hospitalité s'ils étaient élus. Un projet qui pourrait voir le jour rapidement. En tout cas les élus y travaillent à commencer par la première adjointe Cathy Münsch-Masset. A destination des plus démunis (personnes sans domicile fixe, réfugiés, personnes isolées), cette Maison de l'Hospitalité est pensée comme un lieu de premier accueil en lien avec les associations caritatives. Un projet phare de la politique sociale voulue par le maire et sa majorité qui entendent faire de Tours *« une ville exemplaire en termes d'accueil et de solidarité »*. Si pour l'heure, il reste à définir l'offre précise que proposera ce nouveau lieu et notamment s'il contiendra de l'hébergement ou non, le projet est sur de bonnes voies nous dit-on avec la mise en place de réunions et concertations avec les associations sociales comme Emergences, Jeunesse & Habitat, Entraide & Solidarités, Utopia 56, Chrétiens Migrants... *« Nous en sommes au stade de réflexion sur la nécessité ou non d'hébergement, mais aussi de bagagerie, la question de premier accueil... »* détaille Cathy Münsch-Masset qui souhaite également faire de ce lieu un espace ouvert sur la société en y intégrant un espace culturel au sens large afin de composer dans tous les domaines d'intégration. Quant à l'endroit où cette Maison de la Solidarité sera située, pendant la campagne municipale il avait été question de l'îlot Vinci, mais aujourd'hui rien ne semble défini. *« Il faut d'abord que l'on définisse clairement le projet et sur la base de celui-ci nous choisirons où l'installer »* commente la première adjointe.

sources : Mathieu Giua - Infos Tours, 15 février 2021

Non à la construction de 4 centres de rétention administrative !

Selon les informations recueillies par les organisations membres de l'Observatoire de l'enfermement des étrangers (OEE) auprès des autorités, le ministère de l'Intérieur a décidé et budgété la construction de 4 centres de rétention administrative (Cra) supplémentaires en France. Les murs du premier ont déjà émergé de terre à Lyon et permettront d'enfermer jusqu'à 140 personnes à partir de 2022. La construction du second, de 90 places, est programmée à Olivet, commune jouxtant Orléans, et son ouverture est prévue en 2023. Deux autres CRA sont en projet pour 2025 au Mesnil-Amelot (64 places) et à Bordeaux (140 places). La France se distingue déjà avec une politique très développée et répressive d'enfermement des personnes étrangères visées par une expulsion. Chaque année, près de 50 000 personnes subissent cette privation de liberté traumatisante et marquée par de nombreuses violations de leurs droits.

Organisations signataires : ACAT-France, Avocats pour la défense des droits des étrangers, Anafé, Comede, Droit d'urgence, Fasti, Genepi, Gisti, La Cimade, Le Paria, Ligue des droits de l'homme, MRAP, Observatoire Citoyen du CRA de Palaiseau, réseau de visiteurs et l'observatoire citoyen du CRA de Oissel, Syndicat des avocats de France, Syndicat de la magistrature.

Communiqué de l'Observatoire de l'Enfermement des Etrangers (OEE), 24 mars 2021

Avec 434 places supplémentaires, la construction de ces 4 nouveaux Cra conduirait à une augmentation sans précédent de la taille de la machine à expulser. S'ajoutant à celles déjà créées ces deux dernières années, le nombre de places en rétention dans l'hexagone en serait ainsi doublé, passant de 1069 en 2017 à 2157.

Les Cra sont la face la plus explicite et brutale de la politique de mise à l'écart des personnes étrangères en France. L'OEE, qui dénonce depuis sa création la banalisation de l'enfermement administratif et de la pénalisation du séjour irrégulier comme mode de gestion des personnes étrangères, appelle le gouvernement à renoncer à la construction de ces 4 Cra ainsi qu'à fermer l'ensemble de ceux déjà en fonction dans l'hexagone comme outre-mer. Et invite à se mobiliser en réponse à l'appel à manifester d'organisations orléanaises le 27 mars, et lyonnaises le 10 avril.

La migration est un double droit

« Il faut des mesures urgentes pour que les gens aient du travail dans leur pays et n'aient pas besoin d'émigrer. Et aussi des mesures pour protéger le droit à la migration. La migration est un double droit : le droit de ne pas migrer et le droit de migrer. Ces gens n'ont aucun des deux, parce qu'ils ne peuvent pas ne pas migrer, ils ne savent pas comment faire. Et ils ne peuvent pas migrer parce que le monde n'a pas encore pris conscience que la migration est un droit humain. Parlant de l'hiver démographique en Italie, un sociologue italien m'a dit : "D'ici quarante ans, nous devons "importer" des étrangers pour qu'ils travaillent et paient les impôts de nos retraites". Vous les Français, vous êtes plus malins, vous avez devancé de dix ans avec la loi de soutien à la famille, votre niveau de croissance est très élevé. Mais la migration est vécue comme une invasion. Hier après la messe, j'ai voulu – parce qu'il l'a demandé – recevoir le papa d'Alan Kurdi, cet enfant... C'est un symbole, Alan Kurdi est un symbole ; c'est pourquoi j'ai offert la sculpture à la FAO. C'est un symbole qui dépasse un enfant mort dans la migration : un symbole d'une civilisation morte, de civilisations qui meurent, qui ne peuvent pas survivre, un symbole de l'humanité. Il faut des mesures urgentes pour que les gens aient du travail dans leur pays et n'aient pas besoin d'émigrer. Et aussi des mesures pour protéger le droit à la migration. C'est vrai que chaque pays doit bien étudier sa capacité d'accueil. Parce qu'il ne s'agit pas seulement de les recevoir pour les laisser sur la plage ; il s'agit de les recevoir, de les accompagner, de les faire progresser et de les intégrer. L'intégration des migrants est la clé. »

source : Zénit - extrait de l'entretien du pape François avec Philippine de Saint Pierre, 8 mars 2021

Le pape dénonce la « honte » du racisme

Un virus qui « se cache et réapparaît sans cesse ».

*« Les manifestations du racisme viennent encore nous couvrir de honte », dénonce le pape François dans un tweet publié ce 21 mars 2021, à l'occasion de la Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale. « Le racisme est un virus qui mute facilement et qui se cache et réapparaît sans cesse », écrit-il aussi, constatant « que les progrès supposés de la société ne sont ni si réels ni assurés pour toujours » en ce domaine. Lors de l'audience générale du 3 juin 2020, le pape avait condamné tout racisme et mis en garde les habitants des Etats-Unis contre la violence « autodestructrice », après la mort de George Floyd, un afro-américain, au cours d'une arrestation par la police le 25 mai : « Nous ne pouvons tolérer ni fermer les yeux sur un quelconque type de racisme ou d'exclusion et prétendre défendre la sacralité de toute vie humaine », avait-il martelé. En 2017, pour la Journée Nelson Mandela le 18 juillet, il publiait un tweet invitant à « surmonter toutes les formes de racisme, d'intolérance et d'instrumentalisation de la personne humaine ». Cette année, la Journée pour l'élimination de la discrimination raciale a pour thème *Les jeunes se lèvent contre le racisme*.*

Anne Kurian-Montabone - Zénit, 21 mars 2021

La visite

Georges Brassens

On n'était pas des Barbe-Bleue,
Ni des pelés, ni des galeux,
Porteurs de parasites.
On n'était pas des spadassins,
On venait du pays voisin,
On venait en visite.

On n'avait aucune intention
De razzia, de déprédation,
Aucun but illicite,
On venait pas piller chez eux,
On venait pas gober leurs oeufs,
On venait en visite.

On poussait pas des cris d'Indiens,
On avançait avec maintien
Et d'un pas qui hésite.
On braquait pas des revolvers,
On arrivait les bras ouverts,
On venait en visite.

Mais ils sont rentrés dans leurs trous,
Mais ils ont poussé les verrous
Dans un accord tacite.
Ils ont fermé les contrevents,
Caché les femmes, les enfants,
Refusé la visite.

On venait pas les sermonner,
Tenter de les endoctriner,
Pas leur prendre leur site.
On venait leur dire en passant,
Un petit bonjour innocent,
On venait en visite.

On venait pour se présenter,
On venait pour les fréquenter,
Pour qu'ils nous plébiscitent,
Dans l'espérance d'être admis
Et naturalisés amis,
On venait en visite.

Par malchance, ils n'ont pas voulu
De notre amitié superflue
Que rien ne nécessite.
Et l'on a refermé nos mains,
Et l'on a rebroussé chemin,
Suspendu la visite,
Suspendu la visite.

contact : cercledesilence-tours@orange.fr

Le cercle de silence de Tours se réunit chaque mois à l'appel de Chrétiens-Migrants, LDH 37, RESF 37, Emmaüs 100 pour 1, Pastorale des Migrants, CCFD-Terre Solidaire, Rencontre Entraide Protestante, ACAT, CIMADE, EELV Touraine, NPA, ATTAC, Amnesty International 37, Collectif Palestine 37, des individus en lutte...
et en mémoire du Père Léon Gahier

Prochain Cercle de silence : mardi 27 avril 2021